

dans: GUZMAN, Josep R. et Joan VERDEGAL (Eds.) *Minorised languages in Europe: State and Survival*. Compostela Group of Universities, 2010: 408-424

## Bilinguisme déséquilibré – le cas du Rhétoroman en Suisse

Clau Solèr (Université de Genève/Coire)

### 1. Une langue minoritaire en contact

On ne peut pas présenter correctement le rhétoroman (rtr) ou simplement romanche au niveau linguistique et sociolinguistique, sans considérer d'abord et accentuer tout le long la cohabitation, la convivialité déjà ancienne, avec en première ligne l'allemand et en deuxième l'italien. Ce contact est actuellement moins pertinent, et – au contraire du rhétoroman – l'italien est bien minoritaire aux Grisons, comme langue en général pas du tout minorisée ou menacée dans son existence.

### 2. L'état langagier

Commençons par définir quelques faits de base. La phrase romanche dans sa forme standardisée rumantsch grischun (rg): *Taidla tat, ins tutga ils zains da la baselgia per Tschinquaisma* (Ecoute grand-père, on sonne les cloches de l'église pour la Pentecôte) témoigne une langue authentique et autonome, dérivante du latin sans qu'elle soit une copie directe d'une ou l'autre langue néolatine.

La latinité se manifeste dans l'exemple suivant (rg): *Il figl vegl chantava cun sia vusch clera, entant che sias soras èn idas cun lur amis a teater* (Le fils aîné chantait avec sa voix claire, entant que ses sœurs sont allées avec leurs amis au théâtre).

Remarquons que la prononciation correspond plus ou moins à l'orthographe.

Pour les traits caractéristiques des différents idiomes rhétoromans (plus bas) on peut consulter Heiman/Beninca (1992), les différents articles dans le *Lexikon der Romanistischen Linguistik* (LRL) et le dictionnaire encyclopédique *Dicziunari rumantsch Grischun* (DRG), rédigé en allemand, arrivé actuellement à la lettre m.

Le bout d'un discours authentique (sm): *Siva vign, vign chegl pusto e siva vign fatg giu egn termin per, per metter aint chegl Fahrwerk, mid'ins las pennas e fan ins l'Achsgeometrie anc, e la Spuristellig anc pigl auto. E chegl riva circa per egn auto durchschnittlich tranter otgnovtschent francs, fixfertig monto* (Ensuite, on commande ça, et ensuite on fixe un rendez-vous pour monter ce châssis, on change les ressorts et on fait la géométrie d'essieux encore et le réglage de direction pour la voiture. Et ça arrive environ pour une voiture normale entre huit et neuf cent francs, complètement monté) utilise la syntaxe romanche et un lexique allemand dans la forme diglossique parlée en Suisse.

Aussi la phrase suivante correspond à une réalité rhétoromane: *A tuots quaists stimos Signuors, sco eir al stampadur, Sigr. S. T., chi's disimpegnet da sieu greiv penso a mia plaina soddisfacziun, vögl avoir express cotres mieus bain distincts ingrazchamaints* (Pallioppi, 1895:IV) (À tous ces estimés messieurs, ainsi qu'à l'imprimeur, M. S. T. qui s'acquitta de son grave devoir à ma pleine satisfaction, voudrais je avoir exprimé ainsi mes bien distincts remerciements). Après 1900 l'italien a perdu son influence en Engadine (puter, vallader), dérivant des rapports économiques et de l'émigration professionnelle en Italie pendant

plusieurs siècles. Actuellement l'Engadine est soumise à la même germanisation par l'immigration de personnes germanophones et à travers des rapports étroits avec les idiomes rhénans (sr, st, sm).

Le rhétoroman est une langue néolatine d'origine, évoluée depuis l'occupation romaine en 15 av. J. C. sous l'influence du substrat de langues préromanes dans les Grisons, les Dolomites et au Frioul en Italie. Dans l'aire actuelle des Grisons, le substrat n'était pas rhétique malgré le nom et on le désigne actuellement avec le terme plus général préromain. Des vestiges préromains existent dans des toponymes, dans des termes botaniques, zoologiques et pour des descriptions géographiques (Liver, 1989:800). Pendant plus d'un millénaire, l'allemand s'est répandu du nord à travers l'administration franque et l'infiltration germanique, davantage dans les régions rhénanes. Depuis le XV<sup>e</sup> siècle des Walser du Haut-Valais ont occupé des territoires alors moins peuplés et germanisé l'intérieur de l'aire romanche en forme de parachutage.

Aux Grisons, le romanche est parlé par environ 40'000 personnes dans des communautés de petite taille;<sup>1</sup> environ 20'000 Romanchophones vivent dispersées en Suisse comme des locuteurs potentiels, car ils ne forment aucune communauté fonctionnelle romanche. En plus le rhétoroman proprement dit n'existe pas, car il s'agit d'une dénomination générique composée des cinq variétés régionales écrites, appelées *idioms*, comprenant chacun des patois locaux qu'on parle et avec lesquels on s'identifie. Bien que linguistiquement peu différents, les locuteurs de chaque idiome les perçoivent sans peine et considèrent souvent les autres idiomes comme langues étrangères et à la rigueur même incompréhensibles. La phrase suivante en standard grison rumantsch grischun (rg), créée en 1982, et dans les cinq standards régionaux écrits illustre la diversité:

RUMANTSCH GRISCHUN: *Sche vus na vulais betg leger sco quai ch'jau hai scrit, sche scriv'jau l'otra giada sco quai che nus tschantschain là en – avais chapì!*

(Si vous ne voulez pas lire ça comme je l'ai écrit, alors j'écris la prochaine fois comme nous le parlons là au fond – avez vous compris!)

VALLADER (Basse Engadine): *Scha Vo nu laivat leger sco ch'eu n'ha scrit, schi scriva tshella jada sco quai cha no discurrin aint a là – vaivat inclet!* Dans le Val Müstair (écrit vallader), on parle la variété jauer (leur façon de dire «je») *Scha Vu nu lauait leger ischea sco cha jau n'ha scrit, schi scrivi tshella jada ischea sco quai cha nu tavellain aint a là – hauait inclet!*

PUTER (Haute Engadine): *Scha nu vulais ler scu cha d'he scrit, schi scrivi la prosma vout'uschè scu cha discurrinsa aint allò – vais inclet!*

SURMIRAN (Surmeir, Val d'Alvra): *Schi vusoters lez betg liger chegl scu tg'ia va scretg, alloura screiva la proxima gia uscheia scu tgi nous baitagn aint lò – vez ancletg!*

SUTSILVAN (Tumleastga, Mantogna, Schons): *Scha vus lez betga liger, sco jou ve scret, alura scriv jou l'otr'eada ascheia sco nus bagliafagn liaint – vez antaletg!*

SURSILVAN (Rhin antérieur): *Sche vus vuleis buca leger sco quei ch'jeu hai scret, sche scriv'jeu l'otra ga sco quei che nus tschintschein – haveis capiu!*

Malgré les différences modestes chaque idiome écrit se manifeste oralement dans une propre forme pour chaque village (exemple du sursilvan à Lumbrèin): *Sch'us lais bu leger sch'ch'jau vai scret, scha scriv'jau l'otra ga sco nus tschintschain luén – vais capiu!*

---

<sup>1</sup> Uniquement Ilanz/Glion avec 2'488 (51% rtr.) mais école type 2, Mustér avec 2'172 (86% rtr.), Scuol avec 2'122 (70%) ont une majorité romanche et dépassent le nombre de 2'000 habitants; Samedan avec 3'069 est aux limites (42% rtr).

Bien que la structure reste invariable, beaucoup de divergences, spécialement phonétiques et lexicales, marquent chaque parler d'une façon identificatoire. Uniquement dans le sursilvan, on rencontre par exemple le suivant:

- négation: buc(a) [buca, buc, bu, ec, betg]
- «j'ai»: jeu hai [jau vai, jéu /jeu/jèu ai, ju a, jéu voi]
- «parler»: tschintschar [tschintschá, resdá, discuorer, paterlá]

Ce morcellement résulte d'une topographie très coupée par des cols et percé par les taches alémaniques, créées par l'immigration des Walser et en plus de l'absence d'un propre centre culturel et linguistique. Coire, la capitale et le centre économique est situé dans l'aire allemande. Bien qu'il abrite environ 3'300 Romanchophones (1'700 langue principale) et 4'600 Italophones (2'000 langue principale), dont une bonne partie de nationalité italienne, la ville est monolingue et utilise officiellement uniquement l'allemand dans l'administration. Pour le romanche en plus, les différents intérêts politiques, économiques, confessionnels et même culturels ont empêché la formation d'une ethnies propre (Solèr, 1997:1880). Depuis 1803, les Grisons appartiennent comme canton à la Suisse et s'orientent complètement à cette aire germanophone voisine.

Ces évolutions ont aussi changé la présence extérieure romanche. Tellement orienté, les nombreux journaux régionaux du XIX<sup>e</sup> siècle ont dû faire place à un seul quotidien en romanche, *La Quotidiana*,<sup>2</sup> et à l'hebdomadaire *Pagina da Surmeir*, ainsi qu'à deux pages romanches dans le journal allemand *Engadiner Post* (trois fois par semaine). Le mensuel *Punts* se limite à la jeunesse estudiantine. *Il Radio Rumantsch* émet actuellement 18 heures par jour de six heures le matin jusqu'à onze heures le soir en romanche et la *Televisiun Rumantscha* en moyenne une demi heure par jour.<sup>3</sup> La propre production littéraire, jadis importante pour la population monolingue, se manifeste actuellement davantage nostalgique et symbolique, bien qu'elle soit encore volumineuse en relation avec le nombre des locuteurs.

Le romanche et l'italien avec le statut de langue officielle des Grisons, fonctionnent dans l'administration, l'éducation et le commerce uniquement en position complémentaire (traduite) avec l'allemand dominant, ce qui est souvent aussi le cas dans des communes romanches et italophones avec un partenaire allophone. Depuis 2008, une nouvelle loi des langues oblige le canton à utiliser les langues de façon égale. Cette loi définit aussi une territorialité linguistique avec des communes monolingues (40% et plus langue traditionnelle) et des communes bilingues (20-40% de langue traditionnelle). Considérant les aires étroites, les rapports régionaux, la mobilité et les curricula scolaires, cette distribution s'avérera illusoire.

Dès l'âge de 3 à 4 ans, la plupart des Romanchophones et partiellement les Italophones hors de leur territoire apprennent en contact avec des Germanophones le patois allemand, dit *Schwizertütsch*.

Contrairement à la pratique langagière sociale, les enfants sont alphabétisés d'abord uniquement en romanche, ce qui signifie pour les allophones une immersion totale. L'alphabétisation successive en rumantsch grischun dès 2007 affronte une forte opposition dans la population et invite formellement à abandonner l'enseignement romanche dans des communes avec une présence faible de cette langue pour la remplacer directement avec une école allemande. L'allemand est enseigné à partir de la 4<sup>e</sup> année scolaire, et remplace au

---

<sup>2</sup> Tirage en 2003 environ 5'500; soutenu indirectement à travers l'*Agentura da novitads rumantscha*, ANR, elle-même subventionnée par la Confédération et le canton avec environ 1 mio. francs suisses par an.

<sup>3</sup> La *Radio e televisiun rumantscha (RTR)* comme unité à la Société Suisse de Radiodiffusion bénéficie d'un budget d'environ 25 mio. francs suisses.

niveau secondaire le romanche aussi comme langue d’instruction, et l’instruction romanche se réduit ensuite à 2-4 heures hebdomadaires comme matière, et une branche est à dispenser en romanche selon les possibilités organisatoires.

L’hétérogénéité linguistique des communes exige des différents types d’écoles appropriés à la situation. Le tableau suivant (Furer, 1996:307) énumère les types d’école primaire de la 1<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année scolaire dans les régions romanches sans sans considérer les adaptations possibles (dotation d’heures, début de l’allemand, école bilingue):

Type	Enseignement rtr.	Rtr. lp/lu.	Communes	Population	Elèves
1	rtr + matière allemande	72.3%	86	37’567	5’103
2	all. + 2 h. matière romanche	28.7%	16	21’664	2’648
3	allemand <sup>4</sup>	11.8%	18	7’326	991
4	école italienne (Bivio)	27.8%	1	223	20

lp = langue principale; lu = langue utilisée

Tandis que l’école du type 1 correspond parfaitement aux régions avec plus de 50% de romanche, la population allophone s’oppose de plus en plus dans des communes très germanisées avec 20 jusqu’à 50% de Romanchophones à cette école qui ne correspond plus à leurs intérêts. L’intégration linguistique intentionnée s’avère illusoire, voire exotique, si Trun avec 88% rtr. lu (78% rtr. lp) possède la même école du type 1 comme Silvaplana avec 34% rtr. lu (11% lp) et que Domat/Ems avec 23% rtr. lu (11% rtr. lp) a choisi le type 2.

La pression des parents allophones d’introduire l’école uniquement allemande a conduit à l’école bilingue immersive depuis 1996 à Samedan, depuis 2003 à Puntraschigna avec romanche-allemand et depuis 2000 à Coire avec romanche-allemand et italien-allemand. Depuis l’automne 2008, le centre régionale de la Surselva, Glion/Ilanz avec 51% rtr. lu (30% lp) offre une école bilingue au lieu d’une l’école allemande (type 2). L’intérêt s’est pourtant fortement réduit, parce qu’on a choisi le rumantsch grischun au lieu de l’idiome sursilvan promis au début. Dans ce type scolaire qui commence déjà à l’âge de 5 ans dans la phase préscolaire, école maternelle, les deux langues servent chacune moitié-moitié comme langue d’enseignement et de matière enseignée. Chaque langue avec un propre enseignant exclusif crée une situation réelle pour l’enfant. Une telle séparation stricte est pourtant trop exigeante et l’équilibre n’est guère réalisable avec le romanche minoritaire vers l’allemand dominant et d’extension.

Malgré une compétence linguistique élevée dans les deux langues, l’allemand et le romanche sont très inégaux et constituent en réalité un bilinguisme individuel déséquilibré et diglossique. Ces deux langues s’avèrent presque diamétrales à tous critères:

Critère	Romanche	Allemand
acquisition	primaire (si 2 <sup>e</sup> , alors très marginale)	secondaire (aussi 1 <sup>ère</sup> )
position	complémentaire	dominante
valeur	familiale, identificatoire	utile, commercialisable
fonction	restreinte	générale
extension géographique	locale, max. régionale	nationale
territoire	dispersé	continu (avec des îles rtr.)

<sup>4</sup> Maintenant avec «langue de contact précoce», normalement l’italien.

standardisation	divisé en 5 idiomes – en voie d'unification – patois (parlé)	diglossie: - unifiée (écrit et. part. orale) - patois (uniquement orale)
nombre de locuteurs	bas (60'000)	élevé (4.6 millions en Suisse et > 90 millions en Europe)

### 3. L'interaction linguistique

L'interaction linguistique déroule selon ces conditions. Les zones linguistiques romanches sont tellement limitées, que les locuteurs romanches rencontrent à tout lieu, même dans leur village, et à tout temps de personnes allophones. Seulement avec un partenaire déjà connu comme romanchophone, voire même du propre idiome, on s'entretient automatiquement en romanche. Le cas échéant, on choisit l'allemand, plus précisément l'alémanique.

Normalement, des personnes immigrées<sup>5</sup> et qui ont même appris le romanche, sont d'abord considérées comme des allophones. L'habitude de maintenir la langue de la première rencontre conduit au fait affreux que deux personnes romanchophones continuent à parler allemand dans leur propre aire romanche. Les locuteurs de différents idiomes romanches parlent plutôt l'allemand entr'eux. Sauf à Coire et dans la diaspora comme lieux neutres, et avec des personnes polyglottes expressives, on parle davantage son propre idiome au lieu de celui du partenaire. À proprement parler, les locuteurs romanches se comportent comme si les idiomes appartenaient à des langues différentes et complètement incompréhensibles. Par contre, dans un contexte mixte romanche-allemand, les Romanchophones, du même idiome bien sûr, tournent vers leur langue première, dès qu'ils ne s'adressent plus directement au partenaire allophone et provoquent ainsi le mécontentement de ceux-là; la raison est l'habitude personnelle qui s'impose au détriment d'une communication complète.

Lorsque des personnes allophones – sauf celles parlant une langue romane – s'installent en tant que partenaire de famille dans des communautés romanches, elles introduisent d'abord l'allemand comme langue familiale et première des enfants pour plus tard éventuellement s'intégrer linguistiquement. Le romanche se propage dans les familles selon les conditions suivantes:

#### Région avec > 50% romanche

- communauté romanche > 70%
- couple romanche
  - même idiome → oblig. rtr
  - diff. idiome → rtr. au cas de sr, vl
- mère rtr → oblig. rtr
- couples rtr-it/frç/pt s'assimilent et les enfants → oblig. rtr
- taux d'immigration modeste (force assimilatoire)
- école type 1; enfants → oblig. rtr (év. bilingues)

#### Région avec 20-50% romanche

- couple lui-même utilisant le romanche → rtr
- mère rtr → rtr possible

<sup>5</sup> Le terme immigration désigne en général les gens allophones d'une culture comparable qui s'installent dans la région considérée.

- relations avec le territoire rtr

- couche sociale élevée, «bildungsnahe Kreise»  
(idéalisme)

→ facteurs sociaux

→ facteurs individuels

Partant de la diaspora avec des conditions de base peu favorables, le choix linguistique s'avère finalement aussi dans le territoire romanche comme une décision individuelle à l'égard du partenaire, malgré les circonstances favorables.

Dans les régions romanches majoritaires (> 50%) ce comportement individuel incite le collectif à intégrer linguistiquement peu d'immigrés allophones à la fois, et l'école le fait pour les enfants, pourtant avec le maintien de l'allemand comme langue première et souvent familiale. Lors d'une immigration intensive par exemple dans des centres touristiques et régionaux (Ilanz/Glion en Surselva, Casti/Tiefencastel en Surmeir et à Zuoz et Samedan en Engadine), la force intégratoire est trop faible et on pratique moins le romanche. Cette germanisation personnelle est dédoublée par une interne, mentale à travers les mass media, la mobilité et les domaines modernes orientés vers l'allemand.

À côté de la composante sociolinguistique, il faut aussi considérer le côté purement linguistique. Contrairement à beaucoup de communautés plurilingues, la compétence linguistique, tant du romanche que de l'allemand, et le thème du discours n'influencent pas le choix linguistique. Au cas déficitaire, on emprunte à tous niveaux (phonétique, morphologique, lexicale, syntaxique et métaphorique) et applique la voie transcodique, le «Code mixing». Dans ces cas, il s'agit normalement déjà d'un domaine allemand en distribution complémentaire, diglossique, comme la formation professionnelle supérieure, les entreprises dépassant la région étroite et même les loisirs (tv, cinéma, musique, magazines etc.).

Au niveau structurel, les idiomes romanches au nord des cols (sursilvan, sutsilvan, surmiran) s'adaptent bien aux emprunts, parce qu'ils sont du type analytique, périprastique comme le patois allemand voisin, le *Schwyzertütsch*. Au contraire les parlers engadinois (puter, vallader) maintiennent davantage le caractère synthétique, dérivatif, propre aux langues néolatines, influençant aussi l'emprunt lexicale direct. Les deux parentés diverses se manifestent avant tout lors de la néologie endogène suivant la structure néolatine, contre l'exogène plus transparente et compréhensible à travers le terme d'origine allemand.

À défaut d'un monde de travail et d'une formation professionnelle essentiellement romanche, la terminologie se diffuse presque exclusivement par les écoles romanches avec un retard de décennies, ce qui permet aux termes alloglottes de s'installer définitivement après une adaptation phonétique et morphologique éventuelle. La diffusion scolaire signifie l'appui «qualitatif» langagier qui prolonge les efforts puristes du début du XX<sup>e</sup> siècle qui voulaient nettoyer d'un côté les idiomes de l'Engadine des italianismes de plus de 300 ans et de l'autre côté les idiomes du versant nord des germanismes dérivants d'un contact alémanique millénaire.<sup>6</sup> Le résultat de cette purification est certes un nouveau registre plus «romanche» mais aussi artificiel et différent du registre populaire mélangé, dialectal, vigoureux et authentique selon l'opinion publique. Le revers de l'écart voulu de l'italien comme langue parentée a privé le romanche d'une source néologique endogène.

Cet antagonisme langue parlée, vernaculaire versus langue soignée, élitaire continue aussi parmi les régions rurales et la capitale Coire avec l'«industrie» langagière chez la *Radio*

---

<sup>6</sup> Carisch (1848:X) constate un vocabulaire très restreint en romanche, même dans les domaines traditionnels; voir aussi Solèr (2003).

*rumantsch*, la *Lia Rumantscha* (association faîtière pour le rhétoroman) l'*Institut dal Dicziunari Rumantsch Grischun* etc.

Conformément au fédéralisme, la majorité alémanique aux Grisons se comporte vis-à-vis la minorité romanche et italienne d'une façon positive, au pire des cas neutre, et la Suisse respecte la plus petite langue indigène. Une des premières réactions adversaires est le référendum contre la nouvelle loi des langues de 2006 qui a finalement été acceptée au 17 juin 2007 avec uniquement 22'582 oui contre 19'334 non. La constitution suisse garantit la liberté linguistique pour les langues territoriales avec la protection territoriale dans des régions monolingues. Pour des régions plurilingues sans distribution linguistique stable et nette comme c'est le cas pour le romanche, il n'en résulte aucun territoire linguistique protégé (Froidevaux, 2001). Même les dispositions prévues dans la nouvelle loi des langues ne peut pas garantir les territoires définis (cf. en haut). Aux Grisons, chaque commune choisit librement sa langue officielle et scolaire<sup>7</sup> et personne n'est obligée à s'adapter à la langue indigène minoritaire. À la différence des pays centralisés, la Suisse légifère directement à l'endroit concerné et s'oriente aux capacités effectives et réalistes même avec le risque d'un traitement inégal. Depuis 1996, le romanche est au niveau de la Confédération une langue partiellement officielle utilisée en contact direct avec des Romanchophones et dans certains textes fondamentaux. En plus, la Confédération soutient financièrement le canton des Grisons comme gérant du trilinguisme et le Tessin pour ses frais comme seul canton suisse de langue italienne.<sup>8</sup> Contrairement au romanche, l'italien n'est nullement menacé comme langue; sa «minorisation» consiste en ce qu'il est moins répandu aux Grisons et au Tessin, donc rien de spécial. Ici s'avère le problème de langues minorisées à l'époque d'une mobilité générale.

#### **4. Le comportement conflictuel**

##### **4.1. Fonction et statut**

Le romanche est incontestablement une langue parlée dans les régions; par écrit, le romanche se limite essentiellement à l'enseignement primaire, à la lecture occasionnelle ainsi qu'à l'administration communale et depuis le début de 2008 aussi cantonale en principe. Les ultérieurs domaines appartiennent à l'aménagement linguistique, l'«industrie» langagière (traduction, documentation, la modernisation et à l'implication de la langue), donc des actions officielles.<sup>9</sup> Il est peu probable que les textes administratifs en rumantsch grischun peuvent augmenter la présence romanche dans les communes, soit contre l'idiome local, soit contre l'allemand utilisé largement aussi dans les communes romanches. Le romanche n'est au fond pas opérationnel et tous les journaux, revues, livres et manuels sont subventionnés par des associations protectrices de la langue et de la culture et sont complémentaires.

Pendant des décennies, les locuteurs romanches en général et encore aujourd'hui un certain nombre de défavorisés étaient stigmatisés parce qu'ils parlaient l'allemand avec un accent et d'une façon spécifique, voire déficitaire (Egloff, 1981). Par conséquent, beaucoup l'évitaient dans la communauté bilingue et l'ont rendu coupable pour leur échec dans la vie en général. En même temps on souligne les avantages du romanche chez les personnes avec du succès. Actuellement aussi compétents en allemand que les Germanophones et plus conscients d'eux, les Romanchophones utilisent davantage le romanche. Mais une communauté composée de

---

<sup>7</sup> Depuis 1995, les communes rhétoromanes en Basse Engadine, au Val Müstair et un certain nombre en Surselva et Sutselva ont signé un contrat qui les oblige à utiliser officiellement le romanche (Romanche, 2004:45)

<sup>8</sup> En 2002, le canton des Grisons a touché 4.7 millions francs suisses, dont 2.4 millions francs suisses sont passés à la Lia Rumantscha.

<sup>9</sup> Il s'agit de la *Lia Rumantscha* avec environ 20 emplois, le *Dicziunari Rumantsch Grischun* avec 10, la *Radio e Televisiun rumantscha* avec 90 et les 3 traducteurs dans l'administration cantonale et fédérale.

plusieurs groupes différents en taille et en importance réagit systématiquement à travers des données externes comme les recensements et les statistiques. Tandis qu'on relevait avant 1990 uniquement la langue maternelle problématique et idéologique (Furer, 1996:317), l'office de statistique enquiert depuis 1990 outre la langue principale (lp) encore la langue utilisée (lu) au sein de la famille et au travail; ici les résultats du recensement de 2000:

	Langue principale (lp)				Langue utilisée (lu)					
	Suisse	Grisons		Suisse	Grisons					
	2000 (abs.)	1950	%	1990	%	2000 (abs.)	2000	%		
<b>allemand</b>	4'640'359	77'096	56	113'611	65	127'755	68	150'860	61	
<b>italien</b>	470'961	18'079	13	19'190	11	19'106	10	41'865	17	
<b>rhétoroman</b>	35'095	40'109	29	29'679	17	27'038	15	63'000	38'403	17
<b>total</b>		137'100		173'890		187'058				

Aussi ce système favorise la primauté du monolinguisme et ne considère pas suffisamment le plurilinguisme toujours plus important parce que les domaines attribués à l'allemand se multiplient et les romanches se diminuent (formation, économie, communication, mass media). La faiblesse majeure des recensements est pourtant l'aspect uniquement statique, tandis que le comportement plurilingue est justement le contraire, le dynamisme. Aussi les domaines traditionnels romanches (agriculture, artisanat, société, famille) se perdent ou se mondialisent au détriment du rhétoroman. Même pour les relations suisses favorables aux communautés petites, la population rhétoromane entière n'atteint qu'un sixième du nombre de 300'000 personnes jugé nécessaire pour qu'une langue soit fonctionnable et autonome (Euromosaic, 1996:34).

#### 4.2. Conceptions linguistiques

Depuis l'adhésion du canton des Grisons à la Suisse en 1803 le romanche a perdu son statut politique antérieur et la réorientation économique vers la Suisse alémanique a réduit son utilité. On considérait le romanche comme un obstacle pour le succès économique et on a ensuite introduit des écoles allemandes (Kundert, 2007) ou forcé l'enseignement de l'allemand – déjà présent auprès de l'élite romanche et dans beaucoup de textes – dans les écoles romanches.

C'est vers la fin du 19<sup>ème</sup> siècle que suit la réaction par ce qu'on appelle actuellement *Renaschientscha rumantscha* (Renaissance romanche). Dans un esprit romantique retardé et suivant des intellectuels étrangers, leurs homologues romanches ont stylisé le romanche d'un vernaculaire paysan et restreint à une langue nationale, sans pourtant combattre ouvertement l'allemand, reconnu indispensable. Evoquant des sentiments nationaux, des associations patriotiques ont créé chez la population l'image d'une langue précieuse menacée qu'il faut aimer et soigner.<sup>10</sup> Le résultat était ambigu avec l'allemand absolument nécessaire au monde réel d'un côté et le romanche idéalisé – la langue maternelle – de l'autre côté comme fiction ou idéologie.<sup>11</sup>

<sup>10</sup> La *Lia Rumantscha* (fondée en 1919) se constitue des organisations suivantes: *Societad retorumschAs* (1885), *Romania* (1896-2006), *Uniun dals Grischs* (1904), *Uniun Rumantscha da Surmeir* (1921-2006), *Renania* (1922-2006), *Uniun da scripturAs rumantschAs* (1946), *Cuminanza rumantscha da radio e televisiun* (1946). Depuis 2006 *Surselva rumantscha* couvre la Surselva entière et *Uniun rumantscha Grischun central* la Sutselva et le Surmeir.

<sup>11</sup> Ces gens étaient encore loin de demander une langue complètement autonome avec tous les conséquences comme l'exigeait le «Program de Rumein» avec «reconnaître le romanche comme langue officielle de la Confédération, du canton des Grisons et de tous les services d'utilité publique; enseigner en romanche dans les

Ce dilemme s'intensifie davantage par la conception que chaque changement linguistique conduit à un appauvrissement intellectuel (Cavigelli, 1969) et que le bilinguisme détruit la langue maternelle (Vieli, 1942:195). Tellement stigmatisée, l'idée du bilinguisme ne s'impose pas ou très lentement et l'école bilingue comme solution future reste ambiguë, car on la considère comme le premier pas vers la germanisation totale. Cette corrélation n'est pourtant valable que dans le cas que le romanche n'est plus la langue communicative prioritaire. De l'autre côté l'école romanche subsiste même dans des communes avec moins de 20% comme p. ex. Celerina/Schlarigna avec 12.8% (lp) resp. 34.9% (lu) (Furer, 2005).

Dans la vie quotidienne, la jeunesse romanchophone est aujourd'hui moins sensible et choisit davantage la langue selon le partenaire et le besoin direct et s'approche ainsi au comportement normal plurilingue, libre l'idéologie et du soin messianique pour le romanche.

### 4.3. Comportement idéologique

L'individu romanchophone et au même temps germanophone se trouve constamment devant le choix crucial d'utiliser exclusivement le romanche pour augmenter sa faible fréquence et son statut inférieur dans la communauté linguistique et ainsi limiter son rayon de contact, ou d'utiliser l'allemand de vaste extension et ainsi négliger son obligation envers le romanche. Dans les deux cas, le romanche s'avère minoritaire; soit socialement dans la communauté, soit par son statut faible et limité. Toutes les tentatives de récupérer de nouveaux champs pour le romanche ont échoué à l'exception de l'usage officiel dans l'administration et à l'école à force des lois. Une enquête de la LR en 2000, effectuée auprès de 60 entreprises en Surselva, la région avec le plus haut potentiel romanche, a fourni les résultats suivants aussi valables aujourd'hui en principe (*Rumantsch en l'economia*):

Application	Forme linguistique		
	idiome sursilvan état actuel	potentiel	rumantsch grischun potentiel
Lettres d'envoi	82 %	65 %	35 %
Publicité, annonces	86 %	84 %	51 %
Formulaires officiels	18 %	47 %	29 %
Comptabilité	6 %	22 %	14 %

Aussi en vue du partenaire et des lieux de rencontre, le romanche affronte des restrictions semblables. On considère inpoli et même arrogant d'utiliser le romanche avec des allophones disposant d'une compétence romanche insuffisante dans des communes romanches et aussi de l'utiliser dans des situations considérées allemandes malgré une forte présence romanche. Coire est un centre allemand, où 3'300 personnes utilisent parmi eux le romanche d'une façon presque secrète.

L'option de changer constamment la langue par le «Code Swiching» est remplacée au cas du romanche par celle d'une langue transcodique, du «Code Mixing», contraire à la pureté et même à la correcteté linguistique. Des gens utilisant un registre romanche élevé doivent des fois l'abaisser et choisir un romanche transcodique pour s'adapter «socialement» aux partenaires et éviter de valoir comme des *rumantschuns* (militants Romanches). Le romanche et l'allemand forment incontestablement un bilinguisme diglossique déséquilibré avec une distribution complémentaire selon la conception primaire de Ferguson de la diglossie. Cette situation réduit la langue romanche, déjà touchée à tous niveaux de la phonétique, passant la morphologie, le lexique, la syntaxe jusqu'à la métaphorique en suite du contact de plusieurs siècles. Aussi les tentatives de remanier le romanche et de l'actualiser pour les besoins

---

communes romanches et y faire passer la maturité en romanche; fonder une université romanche où les Romanches puissent étudier en leur langue; créer une radio et une télévision purement romanches» (Furer, 1981:37).

modernes n'ont pas pu empêcher que le romanche devienne davantage un calque de l'allemand, une langue transcodique, défini de «*materia romana e spirito tedesco*» (Ascoli, 1883:407).

Si contrairement, les Romanchophones renoncent au romanche et changent leur habitude langagière pour adopter uniquement l'allemand, on les considère comme des traîtres de leur langue maternelle, l'héritage des ancêtres et un bien culturel.<sup>12</sup> Ainsi, le nombre des Romanchophones se diminue. Ce dilemme entre le raisonnable et l'idéologique conduit à la minorisation psychologique outre les restrictions externes.

Conscientes du fait, les institutions protectrices et politiques tentent à améliorer la base du romanche. On décrète officiellement les trois langues dans les administrations, les institutions publiques et les écoles. Des communautés obligent leur personnel à s'adapter linguistiquement. Un affaiblissement est pourtant le refus pratique et psychologique du rumantsch grischun comme standard créé en 1982 qui semble rester un phantôme linguistique, étant donné qu'il ne correspond à aucun autre besoin que le théorique-idéologique. Dans l'intimité régionale, les idiomes, voire les patois oraux suffisent et au-delà, c'est indubitablement l'allemand qui s'impose. Aussi l'adaptation linguistique du logiciel Google et la version romanche du MS-Office en 2006 dépassent les besoins effectifs d'une langue régionale, principalement orale et en symbiose mentale permanente avec l'allemand en fonction d'extension économique et sociétaire (Solèr, 2003:56). Ce qu'il faut, ce sont des communautés, où la population peut vivre et parler romanche dans beaucoup de situations – ensemble avec d'autres langues utiles.

#### Abréviations:

(les glottonymes figurent dans la forme du rumantsch grischun)

rg = *rumantsch grischun*

sr = *sursilvan*

st = *sutsilvan*

sm = *surmiran*

pt = *puter*

vl = *vallader*

rtr = *retorumantsch*: rhéto-roman; plus fréquent et populaire: rhétoromanche, romanche (aux Grisons)

it = italien

pt = portugais

lp = langue principale

lu = langue utilisée

#### **Bibliographie:**

ASCOLI, G. I. (1880): «Annotazioni sistematiche al Barlaam e Giosafat», in: *Archivio glottologico italiano* 7.

ASR: *Annalas da la Societad Retorumantscha*

CARISCH, O. (1848): *Taschen-Wörterbuch der rhätoromanischen Sprache*, Chur.

CAVIGELLI, P. (1969): *Die Germanisierung von Bonaduz in geschichtlicher und sprachlicher Schau*, Frauenfeld.

DRG (1938ss.): *Dicziunari Rumantsch Grischun*, Frauenfeld/Chur

---

<sup>12</sup> Ce soin leur est aussi attribué par les compatriotes allophones en échange du soutien politique et financier; en général, c'est la population alpine qui doit gérer les traditions.

- EGLOFF, P. (1981): *Zatgei eis ei dapertut. Zur soziokulturellen Situation abgewanderter Bündner Oberländer Romanen in Chur*, Zürich, Liz. -Arbeit..
- EUROMOSAIC (1996): *Produktion und Reproduktion der Minderheitensprachgemeinschaften in der Europäischen Union*, Brüssel/Luxemburg.
- F&F (2004): *Romanche*, Coire, Facts & Figures (en français, allemand, anglais, italien et romanche).
- FROIDEVAUX, D. (2001): «Le principe de la territorialité des langues: la fin de la cohésion nationale», *Swiss Political Review* <http://www.spsr.ch/Debates/LPPS/>, 6-11
- FURER, J.-J. (1981): *La mort dil romontsch. L'entschatta dalla fin per la Svizra/La mort du romache. Le commencement de la fin pour la Suisse*, Rumein.
- (1996): «Le romanche en peril? Evolution et perspectives», *Recensement fédéral de la population 1990*.
- (2005): *La situaziun actuala dal rumantsch*, Neuchâtel.
- HAIMAN, H. et P. BENINCÀ (1992): *The Rhaeto-Romance languages*, Londres/New York.  
<http://www.rtr.ch>  
<http://www.liarumantscha.ch>  
<http://www.drg.ch>
- KUNDERT, M. (2007): *Der Sprachwechsel im Domleschg und am Heinzenberg (19. und 20. Jahrhundert)*, Chur.
- LIVER, R. (1989): «Bündnerromanisch: Interne Sprachgeschichte II, Lexik», dans HOLTUS, G., M. METZELTIN et CH. SCHMITT (dir.): *Lexikon der Romanistischen Linguistik 3*, Tübingen, 786-803.
- (2000): *Rätoromanisch. Eine Einführung in das Bündnerromanische*, Tübingen.
- LRL (1988ss.): HOLTUS, G., M. METZELTIN, M. et CH. SCHMITT (eds.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, Tübingen 1988ss.
- PALLIOPPI, E. (1895): *Dizionari dels idioms romauntschs*, Samedan.
- RUMANTSCH EN L'ECONOMIA (2000; non publié); (les résultats dérivent du rapport final interne).
- SOLÈR, C. (1997): «Rätoromanisch in der Schweiz», dans: GOEBL, H., NELDE, P. H. et autres (eds.): *Kontaktlinguistik, Contact Linguistics, Linguistique de contact, Ein internationales Handbuch zeitgenössischer Forschung*, Berlin, 1879-1886.
- (2003): «Spracherhaltung – trotz oder wegen des Purismus. Etappen des Rätoromanischen», dans BRINCAT, J., W. BOEDER et Th. STOLZ (eds.): *Purism in minor languages, endangered languages, regional languages, mixed languages*, Bochum, 43-59.
- VIELI, R. (1942): «Problems dell'instrucziun romontscha», *Igl Ischi* 29, 175-201.